



La régulation de l'espace public numérique est devenue un impératif pour les démocraties. Les États sont désormais appelés à établir de nouvelles règles du jeu pour préserver la possibilité du débat public sur Internet, en luttant contre les dérives qui l'affectent, de la brutalisation des échanges aux manipulations de l'information, et pour encadrer la conduite des « géants du Web », qui ont accumulé un formidable pouvoir privé de censure. Mais comment penser une telle régulation ? La pertinence du concept d'espace public pour guider la régulation d'Internet ne va pas de soi. Quel sens spécifique les exigences démocratiques d'égalité des participants, de publicité des échanges, de liberté des discours peuvent-elles prendre lorsque le conflit des opinions se déroule en ligne ? Elles invitent, tout au moins, à répartir équitablement l'accès à la visibilité, assurer l'ouverture des enclaves numériques et contrôler ceux qui maîtrisent les architectures numériques.

mocratiques d'égalité des participants, de publicité des échanges, de liberté des discours peuvent-elles prendre lorsque le conflit des opinions se déroule en ligne ? Elles invitent, tout au moins, à répartir équitablement l'accès à la visibilité, assurer l'ouverture des enclaves numériques et contrôler ceux qui maîtrisent les architectures numériques.

Internet et démocratie : quel espace public ?

avec **Charles Girard**,
Maître de conférences, faculté de philosophie et de droit,
Université Jean Moulin Lyon 3



mardi 4 avril
18h15 - 19h30



Médiathèque de Sion
Rue de Lausanne 45